

Résolution urgente du PSVT

Le Conseil général de Val-de-Travers appelle à voter oui au projet du Nouvel Hôtel Judiciaire (NHOJ) le 24 septembre 2017, comme l'a fait à une majorité écrasante (97 voix contre 14) le Grand Conseil de Neuchâtel.

Assurer à nos concitoyens une justice digne du 21^{ème} siècle relève de notre responsabilité politique. Il est patent et non contesté que les bâtiments actuels ne répondent plus aux critères indispensables de confidentialité et de sécurité tant des justiciables que des professionnels. Les locaux, éparpillés sur plusieurs sites, exigus, vétustes, pas fonctionnels, sont inadaptés et péjorent l'efficacité du travail de la justice. A l'image d'autres cantons romands, Neuchâtel se doit de moderniser son appareil judiciaire et d'accorder au 3^{ème} pouvoir les outils essentiels à son fonctionnement.

Le NHOJ est cohérent avec le projet de l'agglomération neuchâteloise « Neuchâtel Mobilité 2030 » tel que plébiscité par la population neuchâteloise en février 2016. A ce titre, la localisation du site, jouxtant la gare principale, constitue une réelle et unique opportunité.

Avec le NHOJ, des économies substantielles seront réalisées. Rénover et adapter les locaux actuels coûtera bien plus cher à long terme sans les plus-values et la pérennité qu'apporte le NHOJ. Le nouveau bâtiment répond au besoin de la justice actuelle et future, car il a été conçu pour son fonctionnement actuel et futur.

Le NHOJ est un investissement pour tous les justiciables de notre canton ! Le NHOJ assure l'avenir de notre justice ! Oui au NHOJ !

Le 8 août 2017

Sarah Fuchs-Rota

Pierre-Alain Devenoges

Antoinette Hurni